

Braccio, Nadia

De: Edith St-Hilaire <e.st-hilaire@espacefinances.ca>
Envoyé: 15 décembre 2025 12:16
À: Greffe
Cc: Drainville, Bernard (Lévis); Biron, Martine (Chutes-de-la-Chaudière);
Stephanie.Lachance.BELL@assnat.qc.ca; Isabelle.Lecours.LOFR@assnat.qc.ca;
Mathieu.Rivest.CDS@assnat.qc.ca
Objet: Hydro-Québec - frais de 1,40\$ par facture papier envoyée par la poste -
R-4307-2025, volet 1
Pièces jointes: LettreESPACE FINANCES_140\$_org_2025-12-15.pdf

Avertissement: Ce message provient de l'extérieur de la Régie et pourrait être malicieux. Attention aux hyperliens et aux pièces jointes. En cas de doute communiquez avec les Services informatiques.

Madame, monsieur.

Par la présente, Espace Finances souhaite porter à votre attention quelques éléments qui nous semblent importants à considérer dans le cadre de l'actuelle cause tarifaire.

Nos remarques concernent la volonté du Distributeur d'imposer des frais de 1,40\$ par facture papier envoyée par la poste (R-4307-2025, volet 1). Compte tenu du caractère injuste et inéquitable de cette demande qui désavantage particulièrement les ménages vulnérables et à faible revenu et des impacts négatifs pour ces personnes d'un tel changement, nous recommandons à la Régie de l'énergie de refuser la demande d'Hydro-Québec. Face à l'augmentation des inégalités sociales, il est important de protéger les ménages vulnérables pour qui la facture d'électricité est déjà trop chère.

Vous trouverez en pièce jointe notre lettre indiquant notre désaccord avec la demande du Distributeur.

Je vous remercie de l'attention portée à notre demande,



Édith St-Hilaire

Directrice

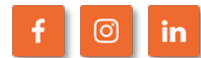
T : 418 835-6633 p. 228

S F : 1 877 835-6633 p. 228

A : 33, rue Carrier Lévis (Québec) G6V 5N5

C : e.st-hilaire@espacefinances.ca

W : espacefinances.ca



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ : Ce message est confidentiel et destiné exclusivement à son destinataire. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, nous vous remercions de le supprimer et nous en informons dès que possible. Toute autre personne est par la présente avisée qu'il lui est strictement interdit de copier, partager ou utiliser à quelque fin que ce soit ce contenu.